

À RETENIR 1:

Caractère: particularité physique ou comportementale qui permet de décrire un individu.

Un caractère peut être:

- **héréditaire**: il se transmet de génération en génération au sein d'une même lignée.
- **non héréditaire**.

Tout être vivant a des caractères:

- qui lui sont **spécifiques**, c'est à dire propres à l'espèce à laquelle il appartient (allure du tronc...). Ces caractères sont héréditaires.
- des caractères **non spécifiques** qu'il a hérités de ses parents (forme des feuilles...): ces caractères sont héréditaires.
- des caractères **individuels** qui n'appartiennent qu'à lui (tatouage, grain de beauté...): ces caractères sont non héréditaires.

La reproduction sexuée permet d'obtenir des individus tous différents les uns des autres, ce qui est un avantage: là où certains vont mourir atteints par une maladie, d'autres, aux caractères les rendant plus résistants, vont survivre.

Nous allons comprendre dans cette leçon en quoi la reproduction sexuée permet d'obtenir des individus aux caractères différents les uns des autres.

Pour cela 3 parties dans la leçon:

- 1- Où sont "inscrits nos caractères"?**
- 2- la transmission de l'ADN d'une cellule à l'autre**
- 3- la transmission de l'ADN d'un individu à l'autre lors de la reproduction sexuée.**